

ACTIVITES ET PROJETS

🕒 Réorganisation du transport des déchets encombrants

La réorganisation du transport des déchets encombrants, démarrée le 1^{er} janvier 2021, est un succès puisqu'à ce jour 46 des 59 communes qui composent notre périmètre de gestion des déchets ont décidé d'acheminer leurs déchets sur la station de transfert route-rail de Gland plutôt que de les acheminer à l'usine d'incinération de TRIDEL par la route. Nous en profitons pour les remercier sincèrement pour leur précieuse collaboration.

Une dérogation a été octroyée par le Conseil d'administration à une commune dont les spécificités font que la réorganisation prévue n'aurait eu de sens ni d'un point de vue environnemental, ni d'un point de vue économique. Des discussions sont en cours actuellement avec plusieurs communes qui n'ont pas encore franchi le pas et pour lesquelles cette réorganisation aurait du sens.

🕒 Subventions pour l'utilisation de vaisselle réutilisable



SADEC
optimisez vos déchets

Vous êtes organisateur

- d'un **événement**
- d'une **fête de famille**
- d'un **anniversaire**

qui aura lieu dans l'une de ces 59 communes ?

50%

SADEC vous soutient et prend à sa charge **la moitié des coûts** de la facture d'Ecomanif !

Et vous désirez utiliser de la **vaisselle réutilisable** ?

Dans un souci de réduction des quantités de déchets générés par l'utilisation de vaisselle à usage unique, SADEC a décidé de soutenir les organisateurs d'évènements faisant appel à de la vaisselle réutilisable.

Ainsi, toute entité (commune, entreprise, particulier, société locale, etc.) organisant une manifestation, privée ou publique, se déroulant dans l'une des 59 communes qui composent notre périmètre de gestion des déchets (voir ci-contre) peut prétendre à un soutien financier de la part de SADEC. Ce soutien s'élève à 50% du montant de la facture de location émise par le fournisseur de vaisselle réutilisable et il est valable quel que soit ce fournisseur.

N'hésitez pas à faire la promotion de cette offre auprès de vos sociétés locales, de vos citoyens et des entreprises installées sur votre territoire. Vous trouverez davantage d'informations ainsi qu'un flyer à télécharger ou à imprimer sous le lien suivant:

https://www.sadec.ch/usr_files/Documents/Pdf/sadec_promotion_vaisselle_50-pourcents.pdf

CONCEPT HARMONISE DE LA TAXE AU SAC

🕒 Surveillance dans les communes

Des contrôles indépendants ont été effectués entre mai et juin 2021 dans 15 communes de notre périmètre pour vérifier le respect du taux de non-conformité (proportion de sacs noirs ou de déchets en vrac dans la collecte des ordures ménagères) des déchets collectés en sacs taxés. Pour mémoire, le taux maximal admis est passé de 5% à 3% dès le 01.01.2021.

Les résultats de ces contrôles se sont révélés excellents puisque la moyenne du taux de non – conformité s'est élevée à 0,92% sur l'ensemble des 15 communes concernées. 6 communes ont



obtenu un taux idéal de 0,0% alors que le taux le plus élevé a atteint 2,1%. Toutes les communes concernées ont reçu les résultats détaillés des contrôles effectués sur leur territoire. Nous tenons à les féliciter pour leurs efforts et leur parfaite collaboration au bon fonctionnement du système.

Ces contrôles font partie du nouveau cycle de surveillance ayant débuté en 2020 et qui prendra fin en 2023. Sur ces quatre années, les 55 communes de notre périmètre adhérant au concept harmonisé auront ainsi fait l'objet d'une surveillance, conformément aux recommandations de l'Organe de contrôle.

MATIERES

🕒 Téléphones portables usagés et tablettes

NoOps est une Association à but non lucratif dont l'objectif est de sensibiliser les citoyennes et citoyens aux enjeux liés à l'obsolescence programmée. Dans ce cadre, cette association a mis en place un réseau de boîtes de collecte de smartphones usagés avec l'objectif de les récupérer pour pouvoir reconditionner ceux qui fonctionnent encore afin de les remettre sur le marché et pour mettre à disposition des pièces détachées aux réparateurs.

Saviez-vous qu'un téléphone reconditionné, c'est 70 kg de matières premières et 45 kg de CO2 économisés?

Si vous souhaitez participer à cette action et commander une ou plusieurs boîtes de collecte:

<https://noops.ch/partenaire/>

COMMUNICATION

🕒 Rapport de gestion 2020 de TRIDEL SA

Le rapport de gestion 2020 de l'usine de valorisation thermique des déchets (UVTD) TRIDEL SA est disponible sous le lien: <https://www.tridel.ch/fr/rapports-de-gestion>

🕒 La "Lunch Attitude", une alternative au tout jetable

Dans le cadre de la campagne cantonale de communication soutenue le Canton et les périmètres vaudois de gestion des déchets Responsables.ch a lancé une nouvelle campagne en vue de réduire les emballages jetables des repas à l'emporter. Plutôt que d'utiliser des emballages à usage unique, il suffit d'amener son propre contenant réutilisable dans les restaurants et take-away partenaires.

Le coup d'envoi de cette action a été donné à Nyon à la fin du mois d'août où une quinzaine d'établissements accueillent désormais les contenants réutilisables à bras ouverts. Le réseau est destiné à s'étendre à d'autres localités du Canton.



<https://www.responsables.ch/lunch-attitude/>

TARIFS

🕒 Ristournes sur les contributions administratives 2021

Le 16 septembre dernier, nous avons envoyé à toutes les communes de notre périmètre une facture pour leur contribution administrative 2021. Comme vous l'aurez constaté à la lecture du courrier qui l'accompagnait, cette facture prend en compte, depuis cette année, la nouvelle notion de **bonus route-rail** que nous avons choisi d'introduire afin d'encourager les communes à utiliser le rail plutôt que la route pour acheminer leurs déchets incinérables à TRIDEL.

Les communes, au nombre de 38, qui y acheminent l'entier de leurs déchets incinérables par voie ferroviaire, profitent ainsi d'un bonus route-rail de 100% leur permettant de bénéficier d'une baisse de 30% de leur contribution administrative. De cette manière, c'est un montant de plus de CHF 150'000.- par année que nous redistribuons aux communes de notre périmètre.

Notre équipe administrative se tient volontiers à votre disposition pour toute interrogation que vous pourriez avoir à ce sujet.

STATISTIQUES

🕒 Statistiques communales 2020 des déchets urbains



Le rapport de synthèse établi par la DGE sur les statistiques communales 2020 des déchets urbains est à présent disponible sur notre site internet : <https://www.sadec.ch/fr/64/statistiques>.

Etabli à partir des données saisies par les 309 communes du Canton sur la plateforme <https://www.vaud-stat-dechets.ch/>, ce rapport indique les principaux résultats de l'enquête 2020 et les compare avec ceux de l'année 2019.

AGENDA

🕒 **Formation pour les Municipales et Municipaux**

La formation destinée aux Municipales et Municipaux en charge de la gestion des déchets et organisée par SADEC en partenariat avec COSEDEC se déroulera le **mardi 12 octobre 2021** à Gland.

Cette formation permettra de faciliter l'entrée en fonction des nouveaux élus et élues en charge du dicastère des déchets et leur apportera les connaissances nécessaires pour mieux connaître le cadre dans lequel ils et elles sont amenés à évoluer ainsi que l'opportunité d'échanger avec des experts et d'autres participants confrontés aux mêmes problématiques.

Nous vous rappelons que, pour les membres d'un Exécutif d'une commune de notre périmètre de gestion des déchets, **la prise en charge de cette formation sera entièrement assurée par SADEC**, ceci après déduction de la participation de l'UCV et de la DGE (Direction générale de l'environnement). Pour vous inscrire:

<https://www.cosedec.ch/professionnels/formations/catalogue-de-formation/formation/36/formation-pour-les-municipaux-charges-de-la-gestion-des-dechets-au-sein-des-communes/>

🕒 **Assemblée générale de SADEC**

L'Assemblée générale extraordinaire a été fixée au **jeudi 14 octobre 2021 à 19h30**. Elle se déroulera à la Salle communale de Gland, Grand'Rue 38. A cette occasion, l'Assemblée générale devra procéder au renouvellement du Conseil d'administration pour la législature 2021-2026 et à la nomination de son Président.

Il s'agira également de nommer un(e) représentant(e) et un(e) suppléant(e) pour siéger au sein de l'Organe de contrôle de la taxe au sac. **Nous cherchons donc parmi nos actionnaires deux personnes pour occuper ces fonctions et attendons volontiers vos propositions de candidatures.**

Au vu des restrictions sanitaires en vigueur actuellement, la présentation d'un certificat COVID valable sera nécessaire pour pouvoir participer à cette assemblée.